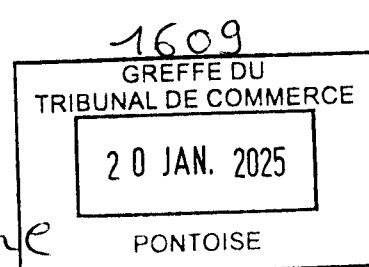


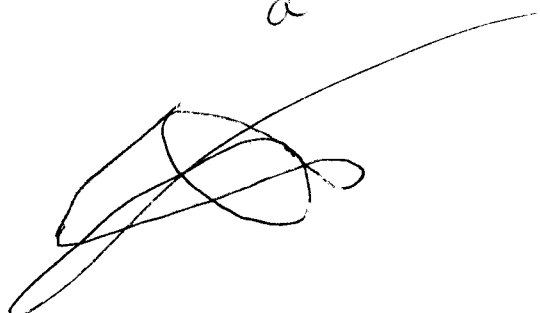
Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/01/2025 - 1609 - 2022 B 07819 - 843 150 335 - A.D EZRA

SAS AD EZRA

52 52-54 AVENUE DU HUIT MAI
1945
95200 SARCELLES



"Certifié conforme
à l'original"



COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Soldes intermédiaires de gestion	3
- Compte de résultat	4 et 5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 à 9
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	10 et 11
- Détail Compte de résultat	12 et 13

MRK EUROPEAN
97 RUE DES FRERES LUMIERE
ZI DES CHANOUX
93330 NEUILLY SUR MARNE
0143092636

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	6 423	1 763	4 659	5 648	989 17.51
	Autres immobilisations corporelles	7 315	5 846	1 469	3 721	2 252 60.53
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	210		210	210	
	Total II	13 948	7 610	6 338	9 579	3 241 33.84
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	346 303	30 326	315 977	211 099	104 878 49.68
	Autres créances	97 828		97 828	60 140	37 689 62.67
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	96 847		96 847	152 602	55 755 36.54
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	540 978	30 326	510 652	423 840	86 812 20.48
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	554 926	37 936	516 990	433 419	83 571 19.28

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

CS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 600) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	600	500	100	20.00
	Réserves				
	Réserve légale	60	50	10	20.00
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	32 318	23 672	8 646	36.52
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	24 211	8 656	32 867	379.70
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	8 767	32 878	24 111	73.33
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	44 304	48 028	3 724	7.75
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	228 249	189 244	39 005	20.61
	Dettes fiscales et sociales	175 017	162 546	12 471	7.67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	60 652	723	59 929	NS
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	508 223	400 541	107 681	26.88
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	516 990	433 419	83 571	19.28

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

508 223

400 541

CS

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	CA	31/12/2022 12	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	1 402 828	100.00	1 087 763	100.00	315 065	28.96
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	1 402 828	100.00	1 087 763	100.00	315 065	28.96
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	1 402 828	100.00	1 087 763	100.00	315 065	28.96
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	260 476	18.57	181 694	16.70	78 781	43.36
Marge brute de production	1 142 353	81.43	906 069	83.30	236 284	26.08
Marge brute globale	1 142 353	81.43	906 069	83.30	236 284	26.08
- Autres achats + charges externes	64 304	4.58	64 472	5.93	168	0.26
Valeur ajoutée	1 078 048	76.85	841 597	77.37	236 451	28.10
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	12 252	0.87	6 715	0.62	5 537	82.46
- Salaires du personnel	905 814	64.57	842 737	77.47	63 077	7.48
- Charges sociales du personnel	178 453	12.72	102 382	9.41	76 071	74.30
Excédent brut d'exploitation	18 471	1.32	110 237	10.13	91 767	83.24
+ Autres produits de gestion courante	786	0.06	3 947	0.36	3 162	80.10
- Autres charges de gestion courante	13 453	0.96	12 508	1.15	945	7.55
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	39 746	2.83	133 056	12.23	93 310	70.13
- Dotations aux amortissements	3 241	0.23	2 773	0.25	468	16.89
- Dotations aux provisions	30 326	2.16			30 326	
Résultat d'exploitation	24 959	1.78	11 485	1.06	36 444	317.31
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Résultat courant	24 959	1.78	11 485	1.06	36 444	317.31
+ Produits exceptionnels			1 090	0.10	1 090	100.00
- Charges exceptionnelles	6 252	0.45	6 991	0.64	739	10.58
Résultat exceptionnel	6 252	0.45	5 901	0.54	351	5.94
- Impôt sur les bénéfices	7 000	0.50	3 072	0.28	3 928	127.86
- Participation des salariés						
Résultat NET	24 211	1.73	8 656	0.80	32 867	379.70

SAS AD EZRA
Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 600 euros
Siège Social : 52 AV DU HUIT MAI 1945
95200 SARCELLES
R.C.S : 843 150 335

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt et quatre, le mercredi vingt-huit juin, à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Mme Sharon CHELLI préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation. Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Rémunération du gérant ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 lesquels font apparaître une perte de 24 211 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit s'élevant à 24 211 euros de la façon suivante :

- Report à nouveau pour un montant de 24 211 € qui aura après affectation un solde de 8 107€.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend note et approuve que Madame CHELLI Sharon n'ait pas perçu de rémunération au titre de ses fonctions de gérant pour l'exercice 2023.

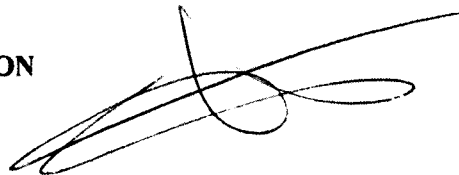
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heure trente.

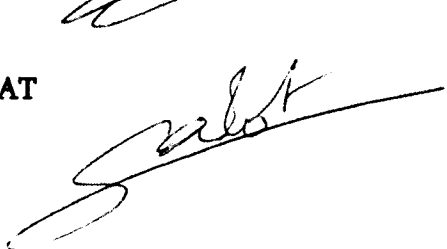
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant, et par tous les associés présents.

Signatures :

Mme CHELLI SHARON

 lu et approuvé

Mme SARAH SADAT

 lu et approuvé

Mme AVIGAEL NIZARD

 lu et approuvé